

COMMUNE DE PIERREFONDS

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRAÇANT LES INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES

Le compte administratif 2020 récapitule l'ensemble des opérations effectuées en 2020.

Il montre par section :

	Dépenses	Recettes	Résultat / solde
Fonctionnement	1 242 071.02 €	1 175 216.05 € *	- 66 854.97 €
Investissement	740 015.18 €	469 138.38 €**	- 270 876.80 €
Total	1 982 086.20 €	1 644 354.43 €	-337 731.77 €

* Dont 242 113.24 € d'excédent de fonctionnement reporté N-1

** Dont 824 497.67 € de recettes d'investissement reporté N-1

I) SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES		BUDGET 2020	REALISATION 2020
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			
011	Charges à caractère général	326 670,00	295 127,45
	Charges de personnel et frais assimilés	624 800,00	606 615,26
014	Atténuations de produits	115 500,00	113 478,00
022	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	31 210,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 981,84
65	Autres charges de gestion courante	128 000,00	99 530,88
66	Charges financières	390,00	387,01
67	Charges exceptionnelles	127 613,24	124 950,58
68	Dotations aux amortissements et provisions		
Totaux dépenses		1 394 183,24	1 242 071,02
RECETTES			
002	Résultat d'exploitation reporté	242 113,24	
013	Atténuations de charges	11 500,00	11 471,29
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		981,84
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	67 200,00	68 202,06
73	Impôts et taxes	709 970,00	723 595,65
74	Dotations et participations	280 600,00	283 194,72
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	27 621,97
76	Produits financiers		6,34
77	Produits exceptionnels	57 800,00	60 142,18
Totaux recettes		1 394 183,24	1 175 216,05

A) LES DEPENSES

1) Charges à caractère général (chapitre 011)

Les charges à caractère général s'établissent à 295 127,45 € en 2020 contre 304 002.06 € en 2019, soit une baisse de 2,9 %.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Article		2019	2020	Commentaire
60611	eau et assainissement	5 872.06 €	5 346.29 €	
60612	Energie - électricité	34 202.78 €	42 035.57 €	Augmentation du montant des factures d'éclairage public
60621	Combustibles	33 068.35 €	31 109.47 €	
60632	Fournitures de petit équipement	5 566.00 €	7 816.00 €	Achats du matériel du service technique et de produits pour la covid-19 type masque
611	Contrats de prestation de services	4099.20 €	3 661.20 €	Sont imputées sur cet article les dépenses liées : - au RGPD / DPO -à PERISCOWEB
61521	Terrains	23 135.16 €	24 279.16 €	Entretien espaces verts – augmentation due à la coupe des tilleuls désormais incluse dans le contrat 2021
615221	Bâtiments publics	15 395.91 €	9 482.19 €	Entretien et réparation des bâtiments publics
6232	Fêtes et cérémonies	31 095.03 €	14 794.48 €	Noël (décoration, sapins, personnel) Fleurs (cérémonies) Livrets de naissance
6288	Autres services extérieurs	34 719.87 €	23 268,91 €	Fourniture des repas - restauration scolaire – baisse consécutive à la fermeture de l'école au printemps 2020

2) Dépenses de personnel (chapitre 012)

Les charges de personnel s'établissent à 606 615.26 € en 2020 contre 580 366.50 € en 2019.

Les réalisations de ce chapitre intègrent les contraintes qui s'imposent à la commune telles que les avancements d'échelons, les augmentations de charges, les revalorisations indiciaires dans le cadre du protocole PPCR et l'augmentation du SMIC.

3) Autres charges de gestion courante (chapitre 65)

Ce chapitre s'établit en 2020 à 99 530.88 contre 135 241.08 € en 2019 soit une baisse de 26 %.

Cette baisse est notamment due à la réduction de la subvention versée par la commune au CCAS (de 14.000 € à 10.000 €) ainsi que par l'absence de classe de découverte en 2020.

4) Charges financières (chapitre 66)

En 2020, les intérêts de la dette se sont élevés à 387.01 €.

5) Atténuations de produits (chapitre 014)

L'attribution de compensation reversée à la Communauté de Communes en 2019 s'élève à 99 412 € (inchangé depuis le passage en TPU en 2004).

Depuis 2016, apparait au chapitre 014 – atténuation de produits, le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), ce mécanisme consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

En 2020, la commune a reversé 14 066 € au titre du FPIC (14 778 € en 2019).

6) Opérations d'ordre de transfert entre sections (chapitre 042)

Amortissements 2020 : 1 981.84 €

B) LES RECETTES

1) Atténuations de charges (chapitre 013)

Pour 2020, les atténuations de charges s'élèvent à 11 471.29 €. L'article 6419 constate les remboursements perçus sur les rémunérations des CUI/CAE, les remboursements sur arrêts maladie et congés paternité et maternité.

2) Produits des services, du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

Les réalisations de ce chapitre sont de 68 202,06 € en baisse de 43 % par rapport à 2019 (157 903.56 €). Cette baisse s'explique notamment par la diminution des recettes liées à la restauration scolaire, au périscolaire et à l'accueil de loisirs, en raison de la pandémie de covid-19.

3) Impôts et taxes (chapitre 73)

L'article 73111 – Taxes foncières et d'habitation s'élève à 689 678,00 € en 2020, conformément aux taux votés par l'assemblée délibérante en 2020 et compte tenu des bases d'impositions effectives 2020.

Evolution des contributions directes depuis 2015

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant annuel	659 145	661 221	663 712	670 706	680 414	689 678
DELTA N-1/N	36136	2076	2491	6994	9708	9264

4) Dotations et participations (chapitre 74)

	2019	2020
DGF (7411)	212 835.00	210 276.00
Dotation de solidarité rurale (74121)	29 644.00	30 469
Dotation nationale de péréquation (74127)	15 902.00	9 892
FCTVA (744)	4 967.63	2 525.55
Autres participations de l'Etat (74718) <i>(imputation remboursement contrat PEC à partir de septembre 2020)</i>		1700.41
Département (7473)	3000.00	400.00
Autres communes (74748)	4 779.50	4 021.76
Allocations compensatrices:		
Taxe d'habitation (74835)	18 017.00	17 660.00
Taxe foncière (bâti et non bâti) (74834)	6 023.00	6 022.00

5) Autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Le montant des recettes au chapitre 75 est de 27 621.97 € en 2020, correspondant aux loyers perçus par la commune et aux locations du Foyer Napoléon. Montant en baisse par rapport à 2019 (29 815.34 €), compte tenu de l'annulation des réservations du Foyer Napoléon en 2020.

Depuis 2018, ce chapitre constate également le paiement des loyers du camping « Le coeur de la forêt » pour un montant total de 7466 € en 2020.

6) Produits exceptionnels (chapitre 77)

Le compte 7788 comprend notamment les subventions reçues dans le cadre de l'accueil de loisirs, du périscolaire, les dons et les recettes issues des plaques funéraires. Il s'élève à 60 142.18 € en 2020.

II) SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES		BUDGET 2020	REALISATION 2020
DEPENSES			
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		981,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	520 316,85	520 316,85
16	Emprunts et dettes assimilées	11 100,00	11 089,77
20	Immobilisations incorporelles(sauf le 204)	54 500,00	24 494,40
204	Subventions d'équipement versées	10 300,00	7 903,33
21	Immobilisations corporelles	673 530,74	175 228,99
Totaux dépenses		1 269 747,59	740 015,18
RECETTES			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	824 497,67	
021	Virement de la section d'exploitation (recettes)	31 210,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		1 981,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	362 989,92	379 081,61
13	Subventions d'investissement	46 300,00	83 324,93
16	Emprunts et dettes assimilées		
21	Immobilisations corporelles	4 750,00	4 750,00
Totaux recettes		1 269 747,59	469 138,38

A) LES DEPENSES

En 2020, les dépenses d'investissement ont notamment consisté en :

- Etude de circulation : 18 060.00 €
- Travaux réseau éclairage public : 7 903.33 €
- Acquisition du tracteur agricole : 27 249.60 €
- Poursuite de l'étude relative à la prévention des ruissellements et coulées de boues : 2002.41 €
- Opération relative aux travaux de réhabilitation de l'église : 81 505.18 €
- Travaux et acquisitions diverses groupe scolaire : 19 350.00 €
- Charte graphique et nouveau journal municipal : 3 000 €
- Mobilier, aménagements divers : 2 816.93 €
- Matériel et outillages divers : 1 794.44 €

B) LES RECETTES

En 2020, la section d'investissement a principalement été financée par :

- L'affectation du résultat 2019 (article 1068) pour 305 989.92 €
- La Taxe d'Aménagement (article 10226) pour 19 039.16 €
- Les subventions (DRAC, Département) pour 83.324.93 €
- Le FCTVA (10222) pour 54 052.53 €